

DONNÉES SUR LA DISTRACTION AU VOLANT!

Nous avons fait le calcul :

distraction au volant **≡** conduite dangereuse.

- 45** Nombre de pieds que votre voiture parcourt en une seconde à une vitesse de 50 km/h.
- 0,08** Si vous parlez à votre cellulaire, vos facultés sont aussi affaiblies que si vous aviez un taux d'alcoolémie de 0,08.¹
- 85** Le pourcentage de Canadiens qui s'inquiètent de la distraction au volant.²
- 8** On estime que la distraction du conducteur est un facteur contribuant à huit collisions sur dix qui sont signalées à la police.³
- 26** Le pourcentage des accidents de la route graves et mortels liés à la fatigue au volant.⁴
- 13** Types de distractions pour le conducteur, notamment manger, boire, voir les piétons, des objets ou des événements à l'extérieur du véhicule, régler la radio / la température ambiante / le GPS, les autres passagers, fumer, utiliser des appareils portatifs et les conditions routières et météorologiques.⁵
- 3** Près de 3 conducteurs canadiens sur 4 admettent avoir conduit en étant distraits.⁶

*Ne devenez pas la prochaine statistique.
Fermez votre cellulaire quand vous conduisez
et ne quittez pas la route des yeux.*

¹ University of Utah, 2006 | ² CAA, 2010 | ³ U.S. NHTSA, 2006
⁴ Elzohairy, 2007 | ⁵ Stutts et al., 2001 | ⁶ Leger Marketing, 2010

Des questions au sujet de l'assurance?

Appelez-nous!

Colombie-Britannique, Saskatchewan et Manitoba
Sans frais : 1 877 772-3777, poste 222
Heures d'ouverture : L-V de 9 h à 16 h

Alberta et région du Nord
Sans frais : 1 800 377-6378
Heures d'ouverture : L-V de 8 h 30 à 16 h

Ontario
Sans frais : 1 800 387-2880
Heures d'ouverture : L-V de 8 h à 17 h

Québec
Sans frais : 1 877 288-4321
Heures d'ouverture : L-V de 8 h 30 à 16 h 30

Atlantique
Sans frais : 1 800 565-7189, poste 227
Heures d'ouverture : L-V de 8 h 30 à 16 h 30

www.abc.ca

www.getintheknow.abc.ca

 @InsuranceBureau

 [youtube.com/user/insurancebureau](https://www.youtube.com/user/insurancebureau)

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada.

IBC  BAC

© 2011 Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés.

Les renseignements contenus dans la présente sont offerts uniquement à titre éducatif et informatif. Pour déterminer si ceux-ci pourraient s'appliquer à sa situation, le lecteur devrait chercher à obtenir des conseils appropriés auprès de professionnels compétents.

09/11



ASSURANCE AUTOMOBILE → PARCOUREZ IBC.CA



LA CONDUITE INATTENTIVE REMPLE-T-ELLE LA CFA?

LES DEUX SONT MEURTRIÈRES.

IBC  BAC

Pour la première fois, les Canadiens considèrent que la distraction au volant est *un problème de sécurité routière plus grave* que la conduite avec facultés affaiblies.¹

La distraction au volant est potentiellement aussi dangereuse que l'alcool au volant et est beaucoup plus répandue. Voici certains faits qui lui sont associés :

- 1 Le risque de collision augmente de 23 fois quand on expédie ou lit des textos au volant et de 4 fois quand on parle au cellulaire (appareil mains libres ou non) en conduisant.²
- 2 Vous enfoncez probablement la loi. Il est maintenant interdit dans toutes les provinces canadiennes, y compris au Yukon, d'utiliser un cellulaire ou un appareil électronique portatif au volant. Tout dépend de la législation, mais l'infraction peut valoir une amende pouvant aller jusqu'à 500 dollars ou plus et, dans certains cas, des points d'inaptitude.
- 3 Parfois, un conducteur ne verra pas jusqu'à la moitié de l'information disponible dans son environnement de conduite. Il regarde sans réellement « voir » ce qui se passe.³
- 4 Une étude a démontré que près de 80 % des collisions et 65 % des collisions évitées de justesse sont causées par un type quelconque d'inattention du conducteur dans un délai de trois secondes avant l'incident.⁴

METTONS UN FREIN À LA DISTRACTION AU VOLANT!

DIX BONS CONSEILS

10. **Demandez à vos passagers de bavarder le moins possible** et de vous aider à naviguer.
9. **Éliminez les distractions** : mangez, maquillez-vous, lisez, coiffez-vous et vérifiez vos messages, **avant de prendre la route.**
8. **Soyez frais et dispos** quand vous prenez le volant. S'il est tard et que vous voulez rentrer chez-vous, mais que vous êtes trop fatigué pour conduire, passez la nuit où vous êtes ou appelez un taxi.
7. **Assurez-vous de bien connaître votre itinéraire** et vérifiez-le avant de partir. Écoutez votre appareil GPS; ne le regardez pas.
6. **Ajustez le siège**, l'appui-tête, la ceinture de sécurité, le rétroviseur, la température ambiante, la radio, etc. à votre goût, avant de prendre la route.
5. **Régalez les commandes du tableau de bord et décidez de vos préférences musicales** à l'avance et rajustez-les seulement quand la voiture est arrêtée.
4. **Garez-vous dans un endroit sécuritaire**, si vous devez faire un appel, vérifier un message, vous occuper des passagers, manger ou boire, etc.
3. **Dites à tout le monde** que, pour des raisons de sécurité, vous ne répondrez plus aux appels ni aux messages pendant que vous conduisez.
2. **Ne répondez pas à votre cellulaire ou aux messages PDA** au volant. Faites encore mieux, fermez ces appareils lorsque vous montez dans votre voiture.
1. **Pas de textos au volant!** Quand on texte, on ne regarde pas ce qui se passe sur la route, on est distrait et nos mains ne contrôlent pas le volant.

Pour un complément d'information sur la distraction au volant, consultez le site www.abc.ca.

Décidez dès aujourd'hui de ne plus être un conducteur distrait!

